



KELAM CONSULTING

Cabinet de conseil dédié à la gestion d'actifs

Qui sommes-nous

Une expertise métier et sectorielle:

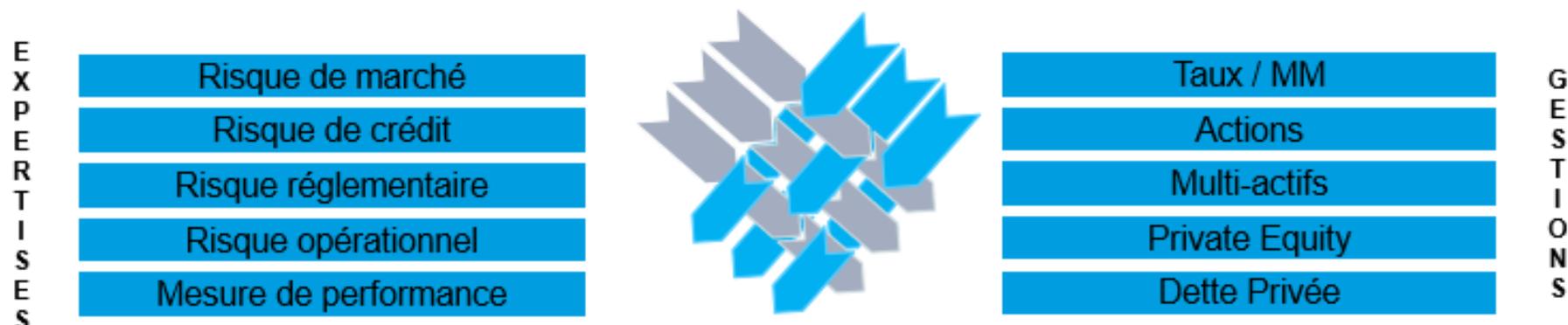
KELAM CONSULTING est un cabinet de conseil et de services aux entreprises créé en 2023 par des spécialistes du secteur de la finance de marché et du Risk Management. Nous accompagnons nos clients dans divers projets tels que:

- Design et implémentation de votre dispositif de maîtrise de risques.
- Réalisation d'un diagnostic de votre dispositif des risques.
- Transformation, enrichissement de votre dispositif de maîtrise des risques (i.e. mise en place d'outils de gestion de la liquidité, revue critique des indicateurs suivis, etc.).
- Calcul et modélisation des scénarios de performance DIC PRIIPS. Production EMT, EPT et EET.



Des profils complémentaires et spécialisés

Une approche croisée permettant une meilleure couverture



■ Risk Managers

- Spécialisés par stratégie d'investissement
- Vision d'ensemble des risques et évaluation des gestions dans leur globalité
- Contrôlent le respect des contraintes et de la philosophie d'investissement

■ Experts

- Spécialisés par domaine de risques
- Centre de ressources et de production ("hub") : cohérence de l'approche, développement de

Le processus Risques en 3 grandes étapes



- Calibrage des *stratégies risques* sous-jacentes aux processus d'investissement
- Contraintes réglementaires et clients
- Limites internes : jalons du suivi global en complément (ou en substitution) des limites client

- Production d'indicateurs
- Contrôle du respect des limites/contraintes et de la philosophie d'investissement
- Ajustements aux évolutions de marché
- Suivi du risque opérationnel

- Mesure de performance
- Analyse rendement/risque
- Revues de portefeuilles
- Réexamen *ad hoc* des encadrement risques

Stratégie et cartographie des risques

Stratégie d'investissement : L'objectif est de maximiser le rendement à long terme tout en limitant le risque de perte de capital. La stratégie est basée sur une approche de gestion active et de gestion des risques.

Niveau de risque	Niveau de risque (niveau)	Description de risque	Maturités supérieures de 3 à 5 ans de la documentation		Risque d'investissement de 3 à 5 ans					Niveau de risque	
			Indicateur de risque	Indicateur de risque en valeur absolue	Niveau d'alerte	Indicateur de risque	Indicateur de risque	Indicateur de risque	Indicateur de risque		
Risque de taux sur les instruments financiers de dette	Risque de taux sur les instruments financiers de dette	Risque de pertes de valeur			Activités de flux négatives par le gain de la liquidité	Activités de flux négatives par le gain de la liquidité	Alerte 1 BS	Catégorie de risque	Risque / Contrôle de risque	A risque VL	
	Risque de taux sur les instruments financiers de dette	Risque de pertes de valeur			Activités de flux négatives par le gain de la liquidité	Activités de flux négatives par le gain de la liquidité	Alerte 2 BS	Catégorie de risque	Risque / Contrôle de risque	A risque VL	
	Risque de taux sur les instruments financiers de dette	Risque de pertes de valeur			Activités de flux négatives par le gain de la liquidité	Activités de flux négatives par le gain de la liquidité	Alerte 3 BS	Catégorie de risque	Risque / Contrôle de risque	A risque VL	
Risque de change	Risque de change	Risque de pertes de valeur			Régulation monétaire par défaut	Régulation monétaire par défaut	Alerte 1 par défaut	Catégorie de risque	Risque / Contrôle de risque	A risque VL	
	Risque de change	Risque de pertes de valeur			Régulation monétaire par défaut	Régulation monétaire par défaut	Alerte 2 par défaut	Catégorie de risque	Risque / Contrôle de risque	A risque VL	
Risque de crédit	Risque de crédit	Risque de pertes de valeur			Concentration sur un secteur, un type de crédit	Concentration sur un secteur, un type de crédit		Concentration	A risque élevé d'effets		
	Risque de crédit	Risque de pertes de valeur			Concentration sur un secteur, un type de crédit	Concentration sur un secteur, un type de crédit		Concentration	A risque élevé d'effets		
Risque de liquidité	Risque de liquidité	Risque de pertes de valeur			Capacité de vente de titres en période de stress	Capacité de vente de titres en période de stress	Capacité de vente de titres en période de stress	Catégorie de risque	Catégorie de risque	A risque élevé	
	Risque de liquidité	Risque de pertes de valeur			Capacité de vente de titres en période de stress	Capacité de vente de titres en période de stress	Capacité de vente de titres en période de stress	Catégorie de risque	Catégorie de risque	A risque élevé	
Risque de contrepartie	Risque de contrepartie	Risque de pertes de valeur			Accord de contrepartie non respecté	Accord de contrepartie non respecté	Alerte 1	Catégorie de risque	Risque	Contrepartie non respectée	
	Risque de contrepartie	Risque de pertes de valeur			Accord de contrepartie non respecté	Accord de contrepartie non respecté	Alerte 2	Catégorie de risque	Risque	Contrepartie non respectée	
Risque de crédit	Risque de crédit	Risque de pertes de valeur			Capacité de vente de titres en période de stress	Capacité de vente de titres en période de stress	Capacité de vente de titres en période de stress	Catégorie de risque	Catégorie de risque	A risque élevé	
	Risque de crédit	Risque de pertes de valeur			Capacité de vente de titres en période de stress	Capacité de vente de titres en période de stress	Capacité de vente de titres en période de stress	Catégorie de risque	Catégorie de risque	A risque élevé	
Risque de contrepartie	Risque de contrepartie	Risque de pertes de valeur			Accord de contrepartie non respecté	Accord de contrepartie non respecté	Alerte 1	Catégorie de risque	Risque	Contrepartie non respectée	
	Risque de contrepartie	Risque de pertes de valeur			Accord de contrepartie non respecté	Accord de contrepartie non respecté	Alerte 2	Catégorie de risque	Risque	Contrepartie non respectée	
Risque de crédit	Risque de crédit	Risque de pertes de valeur			Capacité de vente de titres en période de stress	Capacité de vente de titres en période de stress	Capacité de vente de titres en période de stress	Catégorie de risque	Catégorie de risque	A risque élevé	
	Risque de crédit	Risque de pertes de valeur			Capacité de vente de titres en période de stress	Capacité de vente de titres en période de stress	Capacité de vente de titres en période de stress	Catégorie de risque	Catégorie de risque	A risque élevé	
Risque de contrepartie	Risque de contrepartie	Risque de pertes de valeur			Accord de contrepartie non respecté	Accord de contrepartie non respecté	Alerte 1	Catégorie de risque	Risque	Contrepartie non respectée	
	Risque de contrepartie	Risque de pertes de valeur			Accord de contrepartie non respecté	Accord de contrepartie non respecté	Alerte 2	Catégorie de risque	Risque	Contrepartie non respectée	
Risque de crédit	Risque de crédit	Risque de pertes de valeur			Capacité de vente de titres en période de stress	Capacité de vente de titres en période de stress	Capacité de vente de titres en période de stress	Catégorie de risque	Catégorie de risque	A risque élevé	
	Risque de crédit	Risque de pertes de valeur			Capacité de vente de titres en période de stress	Capacité de vente de titres en période de stress	Capacité de vente de titres en période de stress	Catégorie de risque	Catégorie de risque	A risque élevé	
Risque de contrepartie	Risque de contrepartie	Risque de pertes de valeur			Accord de contrepartie non respecté	Accord de contrepartie non respecté	Alerte 1	Catégorie de risque	Risque	Contrepartie non respectée	
	Risque de contrepartie	Risque de pertes de valeur			Accord de contrepartie non respecté	Accord de contrepartie non respecté	Alerte 2	Catégorie de risque	Risque	Contrepartie non respectée	

- Les *stratégies risques* sont établies, ajustées et doublement validées par la Gestion et par les Risques.
- Les *stratégies risques* sont susceptibles d'évoluer pour s'adapter aux conditions de marché (nouveaux facteurs de risque...) et préserver l'intérêt du client.
- Le contrôle des risques effectué sur la base des *stratégies risques* permet de prévenir les dérives de style.
- Des contrôles de back-testing permettent d'évaluer la validité/le bien-fondé des processus d'investissement



Processus de suivi des risques: Suivi des ratios

Investissement en Instruments financiers de Capital Investissement FPCI (L214-159 à L214-162, Articles R214-204 à R214-206-1)				Ratio	Contrôle
Nature d'actifs	Article de Référence	Conditions d'éligibilité	Limite de détention	31/12/2023	
Quota Fiscal Titres financiers éligibles aux investissements en capital-risque	Article L214-160 COMOFI	Titres non admis sur un marché réglementé	> 50 %	51,27%	OK
		Titres participatifs, titres de capital ou donnant accès au capital de sociétés Sarl ou équivalent étranger			
		Droits représentatifs d'un placement financier dans une entité émise sur le fondement du droit français ou étranger dans une entité qui a pour objectif d'investir directement ou indirectement dans le capital de sociétés non cotées - quota calculé par transparence			
Avances en compte-courant présent dans le Quota Fiscal		Dans la limite de 20 % - admis sur un marché réglementé de l'EEE Titres de capital ou donnant accès au capital émis par des sociétés dont la capitalisation boursière est inférieure à 150 millions d'euros. La capitalisation boursière est évaluée selon la moyenne des cours d'ouverture des soixante jours de bourse précédant celui de l'investissement			
		Dans la limite de 15 %		0%	OK
Autres qu'investissements en capital risque Limite					
Instruments financier			Pour le surplus		
Dépôts					
Liquidités					
Emprunts (R214-88-1)	Article R214-206		Max 30 %	0%	OK
Division des risques					
OPC	Article R214-205 du COMOFI	Parts ou actions d'OPCVM agréés à règles d'investissement allégées et alternatifs	Max 50 %	0	OK
Dissolution du fonds / Engagement minimum	Article 422-22 du Règlement général de l'AMF	Tous titres	Actif Net >= 300000€	11 077 267,88	OK
Ratio d'emprise					
Catégorie d'instruments			Limites de détention		
Parts ou actions d'un même OPCVM	Article R214-205 du COMOFI		Max 10 %	0	OK
Politique d'investissement Fonds (réglement)					

- Les contraintes se déclinent autour de règles et de limites.
- Détermination des contraintes réglementaires et statutaires.
- Mise en place du contrôle et des calculs à chaque VL.
- Procédure d'escalade et reporting.
 - Procédure d'escalade stricte en cas de non-régularisation.
 - Rapport des dépassements relevés est produit à chaque VL et les points d'attention sont examinés pendant les comités et les revues de portefeuilles.

Processus de suivi des risques: Revues de portefeuilles et Reporting

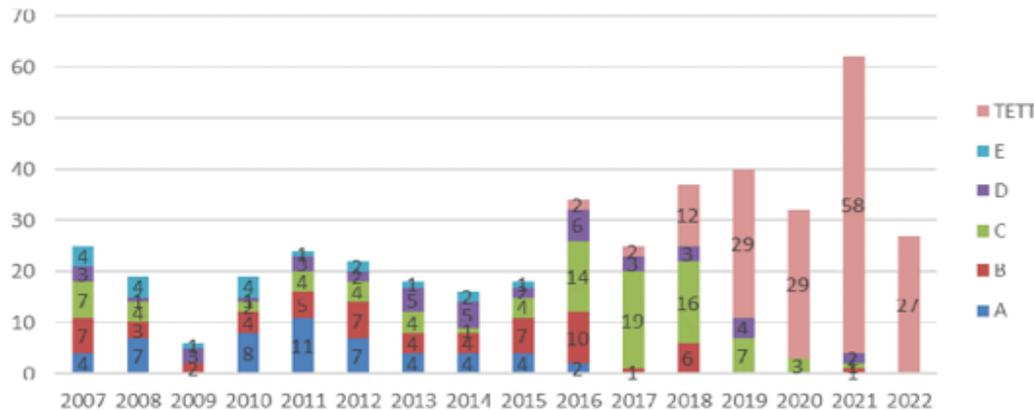
Suivi des encours gestion

(EUR million)	Restated FoF activity**	FPCI	FPS	SICAR & SICAV	SA	LP	dont PVF	Reporting FdF
Number of funds								
AUM								
Dry Powder								
AuM + Dry Powder*								
Commitment								

Analyse de performance

Fonds de fonds	Millésime	Données au 30/06/22				Données au 30/06/21			
		TRI	TVPI	RVPI	DPI	TRI	TVPI	RVPI	DPI

Rating des participations en portefeuilles



Analyse du dealflow

- Exercice semestriel de revue de portefeuille:
 - Avec la participation du responsable de l'équipe de gestion et/ou autres gérants.
 - Sur la base de tableaux d'indicateurs prédéfinis et d'un ordre du jour établi en fonction des sujets jugés prioritaires par le risk manager.
 - Activités:** évolution des encours, collecte, création de fonds, appels d'offres, retours clients/consultants, incidents commerciaux.
 - Contraintes de gestion:** respect de l'encadrement interne et des contraintes externes...
 - Vision d'ensemble:** risque opérationnel, réglementaire et contractuel, les risk managers vérifient que le profil de risque des portefeuilles reste fidèle à celui de l'offre au client.
 - Analyse des performances (TRI, DVPI, RVPI...)
- Les comptes-rendus sont rédigés par les Risk Manager. Ils mettent en exergue les différents points d'attention identifiés et sont envoyés aux hiérarchies concernées.

- Contact: **Lyazid BETTACHE**
- Mail: contact@kelamconsulting.com



KELAM CONSULTING